

Toulouse, le 22 novembre 2021



à Monsieur le préfet de la Région Occitanie
Place Saint Etienne 31000 Toulouse

Dossier suivi par : Gilles Da-Ré, Pascal Gassiot, Jean Pierre Cremoux

objet : Participation du PAD* aux États généraux de l'aéroport de Toulouse-Blagnac

Monsieur le préfet,

Au travers d'un article de La Dépêche du Midi, nous avons pris connaissance de la tenue « d'Etats Généraux de l'aéroport » lancés et organisés par vous-même. Ceux-ci pourraient débiter avant la fin de l'année, et se poursuivre durant 10 à 12 mois; or, nous sommes fin novembre déjà.

Le PAD, Pensons l'Aéronautique de Demain, collectif composé d'associations et de syndicats, a mis à profit les confinements et les couvre feu pour réfléchir au devenir d'une ville, d'une agglomération, d'un département, d'une région organisés autour d'une mono industrie, l'aéronautique. Vous déclarez : "L'idée est d'anticiper les évolutions à venir et d'aboutir à des feuilles de route partagées, convergentes et compatibles entre elles, dans une démarche intellectuellement impartiale et honnête. On est là vraiment dans les enjeux de la transition écologique et dans une logique gagnant-gagnant avec tous les partenaires, habitants, usagers ou agriculteurs", ce sont des propos que nous pourrions tenir, si nous parvenions à bien cerner ce que signifie le terme gagnant-gagnant. La multiplication des vols à l'aéroport de Toulouse-Blagnac fera des gagnants, ceux qui en tireront des profits, et des perdants, ceux qui subiront la pollution sous toutes ses formes. Enfin il convient de clarifier l'espace autour de la zone aéroportuaire à savoir au minimum les communes impactées par le plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Plus loin, vous écrivez encore : "Rien n'est écrit à l'avance. Ce sera une réflexion sans tabou, sur tous les sujets, logement - qui est la première des insertions, bruit aérien et terrestre, mobilités, nature... et sans leadership. Cette déclaration remplie d'inclusivité nous convient parfaitement, car elle nous permettrait d'aborder ce que nous avons écrit dans notre rapport publié dans le premier semestre de 2021: « Moins d'avions et plus d'emplois » que Madame Chantal Beer-Demander, présidente du collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine vous a remis en mains propres le 18 novembre à l'occasion de l'événement organisé par la Tribune, Aero forum. La pandémie est toujours là, nous peinons à en sortir. La crise écologique est déjà là avec son cortège de catastrophes. Le rapport du GIEC est sans ambiguïté aucune : l'homme est responsable du réchauffement climatique. Comment dès lors penser que l'avion n'a aucune incidence sur le réchauffement climatique ? Les experts, les constructeurs s'accordent à dire, qu'il n'y aura pas d'avions décarbonés ou plutôt bas carbone avant 2035. Cela veut

dire que l'essentiel des vols de 2022 à 2035 vont continuer à réchauffer l'atmosphère et plus encore puisque les constructeurs, s'accordent à dire qu'il faudra 39 000 avions supplémentaires d'ici 2040.

Notre rapport préconise des solutions en tenant les deux bouts du problème : moins d'avions pour rester dans un monde vivable et plus d'emplois tournés vers la transition écologique en s'appuyant sur le savoir faire et les compétences bien présents dans l'aéronautique. Il faut se préparer non pas à un développement exponentiel de la production d'avion mais à une sobriété dans l'usage de l'avion si on a le souci du bien être des générations futures et leur laisser une planète habitable et démocratique.

« Une équipe pluridisciplinaire de spécialistes, urbanistes, sociologues, géographes, écologues, experts en mobilité, économistes ... offrira son aide, sans idée préconçue, aux acteurs locaux, afin de réfléchir collectivement à toutes les problématiques et thématiques » poursuivez-vous ; lors des assises de l'aviation qui se sont tenues le 17, 18 et 19 septembre à l'Hôtel du département nous avons sollicité et obtenu la présence de bon nombre d'experts dans des disciplines identiques à celles que vous proposez

Nous avons produit des contributions sur les aéroports et mis en avant la nécessité de régulation mais aussi développé une autre vision du voyage. Nous sommes convaincus de posséder une expertise grâce aux apports des différentes organisations qui composent le PAD. Pourquoi se passerait-on de cette expertise, de cette confrontation nécessaire, que vous proposez « sans tabou »

Nous souhaitons donc participer à ces États généraux en tant qu'acteurs du territoire.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part et d'un calendrier précis du déroulement de ces États généraux, nous vous prions de croire Monsieur le préfet, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le PAD
Gilles Da-Ré

*Le collectif « Pensons l'Aéronautique de Demain » est composé de : La Coordination CGT de l'aéronautique, le collectif des salariés de l'aéronautique (ICARE), Le Manifeste pour l'Industrie (MAI), L'atelier d'écologie politique (Atecopol), Le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT), Attac Toulouse, Fondation Copernic 31, L'Université Populaire de Toulouse, Les Amis du Monde Diplomatique 31, Le Collectif « Non au T4 », les Etudiants pour une Aéronautique Soutenable (EAS), Toulouse en transition.